

<http://enseignants.se-uns.org/Capeps-et-Agregation-d-EPS-2019-les-postes-offerts-sont-connus>



# Capeps et Agrégation d'EPS 2019 : les postes offerts sont connus !

- Je suis... - Prof d'EPS - Devenir enseignant d'EPS -

Date de mise en ligne : vendredi 30 novembre 2018

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les nombres de postes offerts au concours de recrutement de professeurs d'EPS et au concours de l'agrégation d'EPS pour la session 2019 sont désormais connus.

### **Capeps :**

Nombre de postes offerts au concours externe : 650 (630 en 2018) pour 5246 inscrits (5004 en 2018), soit 1 poste pour 8

Nombre de postes offerts au concours interne : 80 (70 en 2018) pour 1319 inscrits (1232 en 2018), soit un poste pour 16

Nombre de postes offerts au concours réservé : 0 (111 en 2018)

### **Agrégation d'EPS :**

Nombre de postes offerts au concours externe : 40 (40 en 2018) pour 1092 inscrits (1266 en 2018), soit 1 poste pour 27

Nombre de postes offerts au concours interne : 110 (110 en 2018) pour 1522 inscrits (1576 en 2018), soit 1 poste pour 13

Si l'ensemble des postes offerts aux concours du 2nd degré, CPE et PsyEN subit une nouvelle fois la politique de baisse de moyens de notre Ministre, les postes ouverts pour le Capeps et l'Agrégation d'EPS 2019 sont bien moins impactés.

En effet, par rapport à 2018, le Capeps externe connaît une hausse de 20 postes offerts (soit + 3,2 %) et le Capeps interne connaît lui une hausse de 10 postes (soit + 14,3 %).

Le concours réservé, récemment supprimé pour tous les concours suite à la disparition du dispositif Sauvadet, engendre une baisse de 111 postes offerts en EPS.

L'Agrégation d'EPS reste, elle, entièrement stable.

Le SE-Unsa avait dénoncé haut et fort la coupe sévère des postes au Capeps en 2018, notamment suite aux annonces de JM Blanquer sur l'indispensable place de la pratique dans notre société et dès le plus jeune âge. Depuis un an, le SE-Unsa a beaucoup œuvré lors de ses différentes rencontres au ministère pour se prémunir de toute nouvelle baisse et demandant des moyens supplémentaires.

Le SE-Unsa se satisfait donc d'avoir été entendu.

Il regrette toutefois que ces hausses aux Capeps externe et interne ne compensent qu'à hauteur de 27% la suppression du Capeps réservé.

Cette baisse globale des moyens attribués à l'enseignement de l'EPS et le développement du sport scolaire ne seront sans doute pas à la hauteur des besoins.